

Des poissons dans les diocèses

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 1 avril 2015

Les lecteurs perspicaces de *Perepiscopus* auront remarqué que [mon article de ce matin](#) sur la dissolution de 3 diocèses français est un poisson d'avril. Mais certains s'y sont laissés prendre...

Certains diocèses ont également fait part de nouvelles plus ou moins crédibles, comme celui de Tours :

Mgr **Aubertin**, archevêque de Tours, a pris l'ordonnance suivante, ce mercredi 1er avril 2015.

Après avoir entendu le Conseil presbytéral, conformément au canon 515 §2 du Code de Droit Canonique,

Nous, Bernard-Nicolas AUBERTIN,

Archevêque Métropolitain de Tours,

Avons décidé et ordonnons ce qui suit,

Vu l'évolution des moeurs,

Vu la place tenue par la mode vestimentaire et par la publicité dans notre société,

Vu, également, les goûts de chacun,

A compter du 1er septembre 2015 :

- le port du col romain sera obligatoire pour tous les prêtres, afin qu'on ne les confonde pas avec des laïcs ;

- le port d'un blouson gris sera également obligatoire par temps gris et d'un blouson noir par temps de pluie ; à défaut la soutane est autorisée et même conseillée par grand vent et grand froid pour tenir chaud ;

- le port de chemise ou chemisette grise ou rouge au printemps et en été sera également obligatoire ;

Toutes ces couleurs ont été choisies afin que la tenue vestimentaire des prêtres soit en accord avec le logo du diocèse.

Dans le même esprit, à compter du 1er septembre 2015 :

- les voitures personnelles des prêtres - et tout autre moyen de transport : vélo, trottinette, rollers...- devront être rouges avec des portes (ou roues) blanches.

Donnée à Tours le 1er avril 2015, jour du Poisson d'avril

Celui de Mgr **Aillet** annonce que la cathédrale de Bayonne va perdre une de ses flèches :

C'est la conclusion d'une expertise conjointe entre les services de la DRAC et ceux des Monuments historiques, en lien avec l'évêché : la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne va devoir perdre sa flèche Sud pour des raisons de sécurité décelées à l'occasion des travaux de restauration qu'elle subit actuellement.

Depuis quelques semaines, des travaux de rénovations importants ont lieu sur la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne. Ceux-ci devront durer assez longtemps, le chantier s'étendant actuellement sur toute la partie sud de l'édifice et devant ensuite

aborder l'autre côté. A cette occasion, une expertise des services de la DRAC et des Monuments historiques a eu lieu récemment, pour évaluer les éventuels risques inhérents aux travaux de restauration. Le rapport, transmis hier à l'évêché de Bayonne, est sans appel : la flèche sud de la cathédrale menaçant de s'écrouler, les instances de sécurité ont convenu de sa destruction. En cause, de nombreux facteurs dont les principaux sont la porosité de la vieille pierre qui a créé de nombreuses fissures où l'eau s'est infiltrée au fil du temps - fragilisant les parois, et les cloches qui par leurs mouvements ont affaibli la charpentes et créé du "jeu" dans la partie supérieure de la flèche.

Conscients de l'importance de l'ouvrage et des risques inhérents à de tels travaux, les services concernés ont décidé d'un commun accord de fermer la cathédrale pour une durée indéterminée, à compter d'aujourd'hui, 1er avril.